

# Règlement des épreuves des chiens de chasse en République tchèque 'CZ)

## Généralités

### 1. Objectif

La loi de chasse no. 449/2001 § 44 stipule que le locataire de chasse est obligé d'avoir un chien de chasse sur son territoire. Un chien de chasse doit appartenir à une race reconnue par la Fédération Cynologique Internationale (FCI), il doit être titulaire du pedigree et avoir réussi les épreuves. ... . La disposition relative à l'exécution de la directive (Ministère de l'agriculture) n° 244/2002 exige que les locataires de chasse utilisent des chiens confirmés pendant l'exercice de la chasse.

Le test d'aptitude à au travail prouve que le chien de chasse est apte aux tâches de chasse. Les disciplines de chasse sont les suivantes : recherche au sang, recherche et rapport d'un petit ou grand gibier blessé ou des aptitudes au déterrage.

...

Un chien qui obtient un III<sup>ème</sup> prix dans ces épreuves pourra être utilisé à la chasse.

### 2. Organisation des épreuves

Conformément au règlement du Ministère de l'Agriculture de la République Tchèque relatif à l'organisation des tests canins n° 1/2002, valable à partir du 01.07.2002 sous le n° 6725/2002-5050, la CMMJ est chargée de l'organisation des épreuves canines de chasse.

Tous les chiens de chasse ayant le pedigree de la F.C.I., inscrits au livre généalogique du CR et âgés d'au moins 10 mois peuvent participer aux épreuves.

Un chien peut participer plusieurs fois au même type d'épreuve.

Les chiens appartenant à des ressortissants étrangers inscrits dans les livres généalogiques reconnus de la F.C.I. peuvent également participer aux épreuves.

Les chiennes en chaleur ne sont généralement pas autorisées à participer.

L'organisateur fournira au responsable de l'épreuve et au juge en chef un véhicule pour se déplacer d'un groupe à l'autre.

Deux juges sont nommés pour chaque groupe de chiens.

...

### 14) Évaluation et classement

Les mentions sont les suivants : 4 - excellent, 3 - très bon, 2 - bon, 1 - suffisant, 0 - insuffisant.

Le conducteur doit être vêtu pour la chasse ou le sport, il doit avoir un permis de chasse, un permis de port d'arme, une arme à feu avec carte de possession d'arme à feu (si propre), carte de membre ou certificat d'assurance, pedigree du chien, laisse de chien, sifflet pour chien, etc.